



Mairie d'INGRANNE

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNE
Tel : 02 38 57 13 08
mairie@ingrannes.fr

INGRANNE le 8 décembre 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Lundi 15 décembre à 19h00

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif 2026
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026
- Protection Sociale Complémentaire – risque prévoyance et santé 2027
- acquisition-résiliation du bail emphytéotique par Logem Loiret 8-10-12 rue des Trois Mares
- Plan départemental de protection des forêts contre les incendies
- Décision Modificative 3 budget assainissement

◆ QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du PICS – PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire,
Éric POILANE

